

ACTUALITÉS DES COUVERTURES COLLECTIVES D'ENTREPRISE

1 jour

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Juridique - Fiscal - Social

À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, responsables de produit ou de marché en assurance santé collective, dans les organismes assureurs ou sociétés de courtage, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Se tenir informé des évolutions réglementaires régissant les contrats de santé complémentaire d'entreprise

Comment ?

Par une revue très complète des nouveaux textes publiés.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en assurance santé collective.

Qu'allez-vous apprendre ?

L'actualité concernant les couvertures collectives de retraite-prévoyance-santé des entreprises a été particulièrement riche ces dernières années.

Cette journée de formation vous permettra de faire le point sur toutes les nouveautés, leurs impacts pratiques et les difficultés soulevées :

Ordonnances Macron : quels impacts pour la protection sociale d'entreprise ?

- Nouvelle articulation des normes en droit du travail
- Nouvelles modalités de conclusion des accords collectifs
- Naissance du Comité social et économique

Quelles sont les questions à se poser lorsqu'un accord de branche intervient en matière de protection sociale ?

- Quel degré de contraintes posé par la branche (acte recommandation/désignation)
- Devenir de l'acte juridique préexistant dans l'entreprise
- Comparaison des garanties/financement, obligations particulière...

Evolutions en matière de contrôle URSSAF- Retour d'expérience

Actualités légales, réglementaires et jurisprudentielles :

- Art. 4 loi Evin, Portabilité et liquidation judiciaire, projet de loi « droit à l'erreur », obligation d'information, arrêts marquants...

Actualité des retraites supplémentaires



Qui anime cette formation ?

Anna FERREIRA,

Titulaire d'un Master 2 DJCE, elle est avocate au sein de la Direction Nationale du Pôle retraite et prévoyance du cabinet FIDAL. Elle intervient régulièrement lors de conférences ou de formations.



La formation en pratique...

Quand et où ?

2 octobre 2018

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 220 € HT + TVA 20%, soit 1 464 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00
Précisez que vous venez de la part de Caritat.
<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formation complète, adaptée à mes attentes, du temps pour échanger, c'est appréciable. »

CH, Responsable affaires grands comptes, LA MUTUELLE GÉNÉRALE

« Les supports sont adaptés et suffisants. La formation est assez dense mais la formatrice est très agréable et disponible. »

LC, Technico commerciale, LA MUTUELLE GÉNÉRALE

« Très bons supports, très clairs et précis. Formatrice très pédagogue et dans l'échange. Maître Ferreira m'a apporté de précieuses indications sur divers sujets au cours de la formation (notamment en droit du travail). »

MFRD, Juriste, ALLIANZ IARD

Cette formation est proposée en partenariat avec



SIRET 477 962 690 00020

5 rue Tronchet - 75008 Paris
Tél. : 01 44 51 04 00 - Fax : 01 44 51 04 09
www.caritat.fr